

Envoi : 22/12/2017

Réception par le Préfet : 22/12/2017

Publication : 28/12/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Communication

au Conseil départemental

Séance du jeudi 21 décembre 2017

N° CD-2017-7-10-2

COMMUNICATION SUR LA POLITIQUE RSA

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mme ORLANDI, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. JANDER donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.
M. TRIMAILLE donne procuration à Mme GROFF.
M. COUCHOT donne procuration à Mme MILLION.
Mme RAPP donne procuration à M. SCHITTLY.
Mme PAGLIARULO donne procuration à M. GRAPPE.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

EXCUSEE :

Mme HELDERLE.

Le Conseil départemental,

- VU L'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU la délibération n° 2009-3-4-3 du Conseil Général du 26 juin 2009 relative à la mise en œuvre du revenu de Solidarité active dans le département du Haut-Rhin et approuvant ses modalités d'organisation,
- VU l'avis favorable de la 10ème Commission lors de sa séance du 8 décembre 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

- Donne acte à la Présidente de la communication relative à la politique RSA.

ACTE EST DONNE

La Présidente



Brigitte KLINKERT